

Votre référent : Olivier KOCH, Gérant

Adresse : 354 Avenue Thiers 33100 Bordeaux

Tél : 05 56 40 51 54

Email : bordeaux-rivedroite@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée : SAP903947315

Structure agréée : SAP903947315

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
le samedi matin sur RDV

Transports

Tram A et E, arrêt "Galin" ou "Jean Jaurès"

Bus 24, 28, 31, arrêt "Galin"

Bus express H2, arrêt "Jean Jaurès"

Accès PMR : Oui

Organigramme

Olivier KOCH, Gérant

Morgane DA CUNHA, Référente agence

Intervenant(e)s à domicile

Autorité administrative :

DDETS : 26 rue des Maraîchers CS 32060, 33088 BORDEAUX, France

Zone d'intervention :

Bordeaux rive droite 33100 (Bastide, Benauges, Braza, Niel, Belvédère), Cenon, Floirac, Tresses, Artigues près Bordeaux, Bouliac ...

Liste des partenariats et conventionnements :

CAF de la Gironde,
Europ Assistance, Mutuelles (AXA, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance ...)
Domiserve, Dhomplus,
Indépendance Royale, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, France Douche

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'une **maltraitance** à l'encontre d'une personne vulnérable, contacter le numéro d'urgence national 3977 (personnes âgées et handicapées) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.

Vous pouvez également contacter :

- le Conseil département de la Gironde par mail (adulte-vulnerable@gironde.fr) ou par téléphone (05 56 99 33 33 : demander la CRIPA)
- le Procureur de la République par téléphone (05 47 33 90 00), par courrier (Tribunal de Bordeaux - 30 rue des Frères Bonie 33000 Bordeaux) ou par mail (tj-bordeaux@justice.fr).

Votre agence APEF Bordeaux Rive droite propose l'avance immédiate de crédit d'impôt pour vous permettre de ne payer que la moitié de votre facture. Contactez votre agence pour vérifier les conditions de votre éligibilité.

**TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *****APEF Bordeaux Rive Droite**

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	27,18 €	29,90 €	14,95 €
Bien-être	29,00 €	31,90 €	15,95 €
Evasion	30,82 €	33,90 €	16,95 €
Ponctuel	34,45 €	37,90 €	18,95 €
AIDE A DOMICILE			
Aide + Accompagnements	29,00 €	31,90 €	15,95 €
Aide + Accompagnements ponctuel	34,45 €	37,90 €	18,95 €
GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	31,73 €	34,90 €	17,45 €
Garde d'enfants + 3 ans	29,00 €	31,90 €	15,95 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	31,73 €	34,90 €	17,45 €
BRICOLAGE			
Ponctuel	54,55 €	60,00 €	30,00 €
JARDINAGE			
Régulier	44,92 €	53,90 €	26,95 €
Ponctuel	55,75 €	66,90 €	33,45 €

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Démarches administratives	59,90 €	54,45 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90 €	24,92 €
Cuisine à domicile	59,00 €	53,64 €	Assistance informatique	29,90 €	24,92 €
			Présence et vigilance à domicile	29,90 €	24,92 €

(*) Nos prestations sont majorées de 25 % les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre.

Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.

(***) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels : 20,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,00 € TTC/km (Taux de TVA associé à la prestation)

Majoration intervention régulière, non hebdomadaire (par mois) : 10 € TTC (taux de TVA associé à la prestation)

Frais de gestion administrative pour intervention ponctuelle : 10 € TTC (taux de TVA associé à la prestation)

Frais d'évacuation des déchets verts liés à l'intervention par passage à la déchetterie : 50 € TTC (41.67 € HT)



DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *

Détente Bien-être Evasion

MÉNAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
ENTRETIEN DU LINGE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Entretien des plantes		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien la terrasse et le mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

Aide à domicile *

ENTRETIEN DU LOGEMENT	
Nettoyer les sols et faire les poussières	
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires,)	
Faire les lits et changer les draps	
Ranger et organiser les pièces	
GESTION DU LINGE	
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	
Effectuer des travaux simples de couture	
GESTION DES REPAS ET COURSES	
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarrasser, ...)	
Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	
Réaliser les courses (en autonomie ou à partir d'une liste)	
Ranger et conditionner les produits achetés	
ENTRETIEN CADRE DE VIE	
Nettoyer les fenêtres et les vitres	
Entretien des plantes de balcon, terrasses et jardinières	
Vider et sortir les poubelles	
Maintenir une vigilance au domicile	
Soins et promenades d'animaux de compagnie **	
ACTIVITES ET SORTIES	
Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc. ***	
Aider aux tâches administrative	
CONFORT ET BIEN ETRE	
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, massage des mains et des pieds) **	

* Prestations relevant du régime de la déclaration en mode prestataire.

** Service réservé uniquement aux personnes dépendantes.

*** Service réservé uniquement aux personnes temporairement dépendantes.

Garde d'enfants *

Enfants de + 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****
-----------------------	---	---------------------

Jardinage / Bricolage

DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X
COURSES / REPAS			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X		X
SOMMEIL			
Organiser les réveils et les couchers	X		X
Organiser les siestes	X		X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			
Accompagner à la propreté	X		X
Accompagner au bain, à la douche	X		X
Accompagner dans la petite toilette	X		X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X
Gérer les changes	X		X
Garder les enfants malades	X	X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X	X	X
Aider aux devoirs	X	X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X

* 3 enfants maximum par intervention

** Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

*** Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire pour les enfants de - 18 ans en situation de handicap. Sont exclus les actes d'assistance de la vie quotidienne.

*** Formule couvrant la garde d'enfants de 2, voir 3 familles alternativement au domicile de l'une et de l'autre.

La tonte
Le désherbage
Le ramassage des feuilles
Le débroussaillage
La plantation de petits végétaux
La taille des haies, arbustes et arbres
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
Le déneigement des abords immédiats du domicile
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
L'entretien régulier des allées et des terrasses
Le traitement des arbres et des arbustes
L'application d'engrais et/ou d'amendements
L'arrosage manuel des végétaux,
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
LE POTAGER
La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
LE BRICOLAGE
Démonter, monter des meubles simples
Poser des étagères ou des tringles à rideaux
Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre
Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc
Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée)

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).